

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Règlement numéro 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles

Consultation publique 3 avril 2023, 19 h 45

Ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2023

1. Maire : démission
2. Ordre du jour : adoption
3. Procès-verbal : mars 2023
4. Comptes
5. Période de questions portant sur les comptes
6. Règlements
 - 6.1. Règlement 2023-463 relatif à la démolition d'immeubles : adoption
 - 6.2. Règlement 2023-464 relatif à l'utilisation de l'eau potable : adoption
7. Comité de démolition
8. Fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection : affectation
9. Correspondance et demandes
 - 9.1. Liste de la correspondance
 - 9.2. Fabrique de Sainte-Brigide : demande d'aide financière
 - 9.3. Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
 - 9.4. Assurabilité des immeubles patrimoniaux
 - 9.5. Soirée Hommage aux bénévoles
 - 9.6. 475, chemin Robert : demande de réparation d'asphalte
10. Bureau : remplacement du serveur
11. Plan de sécurité civile : adoption
12. Fibre optique : demande d'aide financière
13. Voirie :
 - 13.1. Rue Bonvouloir : servitudes
 - 13.1.1. Arpenteur : mandat
 - 13.1.2. Notaire : mandat
 - 13.2. Scellement de fissures

- 13.3. Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-CE
- 13.4. Inspecteur municipal par intérim
- 13.5. Journalier temporaire : offre d'emploi

14. Mois de l'arbre et des forêts : demande de plants

15. Urbanisme

- 15.1. Planification des infrastructures

- 15.1.1. Échéancier

- 15.1.2. Mandat

- 15.2. Rapport des permis

16. Loisirs

- 16.1. Location de salles : politique

- 16.2. Baseball Brome-Missisquoi

17. Rapports du maire et des comités

18. Affaires diverses

19. Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle

20. Levée de la séance